

Les membres du **collège des élus communautaires** est le suivant :

COLLÈGE DES ÉLUS TITULAIRES	COLLÈGE DES ÉLUS SUPPLÉANTS
- ARAMBURU Jean – Maire de Valdrôme - Conseiller communautaire	- MUNOS Mathieu - Adjoint de Beaurières - Conseiller communautaire
- BELVAUX Eric – Adjoint de Die - Conseiller communautaire	- GIRARD André – Conseiller municipal de Die - Conseiller communautaire
- BREYTON Christian – Adjoint de Luc-en-Diois - Conseiller communautaire	- MELLET Jérôme – Maire de Luc-en-Diois - Conseiller communautaire
- COMBEL Laurent – Maire de La Motte-Chalancon - Conseiller communautaire	- GIRARD Sylvie – – Adjointe de Die - Conseiller communautaire
- FAUCHIER Yves – Adjoint au maire Beaumont-en-Diois - Conseiller communautaire	- BERNARD Laurent – Maire de Lus-la-Croix-Haute - Conseiller communautaire
- FERNANDEZ Daniel – Maire de St-Nazaire-le-Désert – Conseiller communautaire	- BECHET Thomas – Conseiller municipal de Die - Conseiller communautaire
- ROUIT Jean-Pierre - VP Tourisme à la CCD du Diois – maire de Recoubeau	- MATHERON Alain – Président de la CCD – adjoint de Lus-la-Croix-Haute
- VANONI Éric - Maire de Châtillon-en-Diois - Conseiller communautaire	- FAVIER Jean-Marc – Adjoint de Menglon – Conseiller communautaire

Les membres du **collège des acteurs professionnels** du Comité de Direction sont donc les suivants après le vote de la CCD :

COLLÈGE DES SOCIOPROFESSIONNEL - TITULAIRES	COLLÈGE DES SOCIOPROFESSIONNEL - SUPPLÉANTS
- BARNIER Olivier – Syndicat de la Clairette	- THOMÉ Aurélie – Cave Jaillance
- DUHAMEL Laurent – Gîte La Piarra - Rottier	- FERMOND Cédric - EPIC Les Stations de la Drôme
- DURBECQ Mathilde – Village de Vacances de Chanteduc - Beaurières	- JACQUEMOUD Daniel – Gîte l'Idéal - Lus-la-Croix-Haute
- LAGACHE Vincent – Camping Champ la Chèvre - Lus-la-Croix-Haute	- FOURNIER Jessica – Symbiose du vivant – Miscon
- TABOURET Pierric - La Drômoise - Die	- PRINTEMPS Jean-Luc – Les Aires - Théâtre de Die – Die
- TARDY Jean-Romain - Diois Salaisons – Montlaur et Die	- REY Jean-Paul - Commune libre de Saint-Marcel – Die
- VAN LAECKE David – Hôtel-Restaurant L'Orée du Vercors - Montmaur	- AUBANEL Alain – La Distillerie des Quatre Vallées - Chamaloc

Aucun vote n'est requis pour cette délibération car les membres du CODIR sont désignés par la Communauté des Communes du Diois.